

# LETTRE MUNICIPALE SAINT-AY



## Spéciale eau potable

JUIN 2025



*Chers Agyliens, Chères Agyliennes,*

### Le fer et le manganèse dans notre eau potable enfin maîtrisés !

La période transitoire de 16 mois de travaux entre la démolition de l'ancien château d'eau et la mise en œuvre de la nouvelle station d'eau potable fut particulièrement complexe.

« L'Eau, c'est la Vie » et comme la vie, elle offre parfois d'importantes surprises !

Elle a nécessité un accompagnement de tous les instants de la part du délégataire de la distribution d'eau potable, **des services municipaux, des bénévoles et des élus.**

Depuis le 27 juillet 2024, date de l'accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de ne plus boire l'eau de notre robinet, ce furent :

- 214 420 bouteilles d'eau distribuées par notre équipe municipale aidée par des citoyens volontaires,
- 486 points de prélèvements pour 45 analyses réalisées,
- Plus de 200 purges effectuées par Véolia pour tenter de purifier nos canalisations,
- Environ 40 réunions techniques et de chantier.

Et puis les premières bonnes nouvelles sont arrivées début mai dès l'ouverture des vannes de notre nouvelle station d'eau potable. Le dispositif destiné à enlever le fer et le manganèse de l'eau et la très grande réserve d'eau de 620 m<sup>3</sup> (2 x 310 m<sup>3</sup>) ont commencé à jouer leur rôle, faisant chuter les taux, bien en dessous des normes maximales conseillées.

Selon les analyses concordantes de l'ARS et de Véolia réalisées en mai 2025, tous les paramètres de qualité sont désormais bons et conformes.

**C'est pourquoi l'ARS a officiellement levé le 28 mai 2025 toutes les restrictions relatives à la consommation de l'eau du robinet.**

Dans la présente lettre d'information municipale, vous pourrez :

1. Comparer les résultats d'analyses du manganèse d'août 2024 et de mai 2025,
2. Découvrir le fonctionnement de notre nouvelle station d'eau potable,
3. Comprendre le financement de cet équipement communal vital, qui, espérons-le, durera aussi longtemps que notre ancien et fidèle château d'eau, soit plus de 80 ans !

**Un Grand Merci pour votre patience et votre compréhension.**

*Avec nos sentiments dévoués.*

Frédéric Cuillerier  
Maire de Saint-Ay

Éric Dodet, Conseiller délégué  
Le groupe de travail du Château d'eau  
Et les membres du conseil municipal



# LE FER ET LE MANGANESE MAITRISES

Tableau comparatif des résultats des analyses en manganèse dans l'eau potable de Saint-Ay en Août 2024 et en Mai 2025

Lieux de prélèvements	août 2024 Teneur en µg/l	7 mai 2025 Teneur en µg/l	22 mai 2025 Teneur en µg/l
Réservoir	77	10	10
La Bretagne	103	32	22
Route de la Bretagne	78	16	7
Route de Montafiland	53	10	5
Route d'Orléans	110	22	10
Cantine Groupe Scolaire	102	11	5
Route Nationale	160	2	4
Rue de Voisinas (A)*	230	8	5
Rue de Voisinas (B)*	186	3	4
Rue Jean Bouguereau	24	2	4
Rue Basse	101	34	12
Rue de la Galère	291	5	3
Mairie	511	4	4
Route de Blois (A)*	195	3	3
Route de Blois (B)*	504	2	3
Rue Beppo de Massimi	183	3	4

(A)\* et (B)\* = prélèvements faits dans la même rue mais à des numéros différents

Limites fixées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) : 50 µg/l maxi

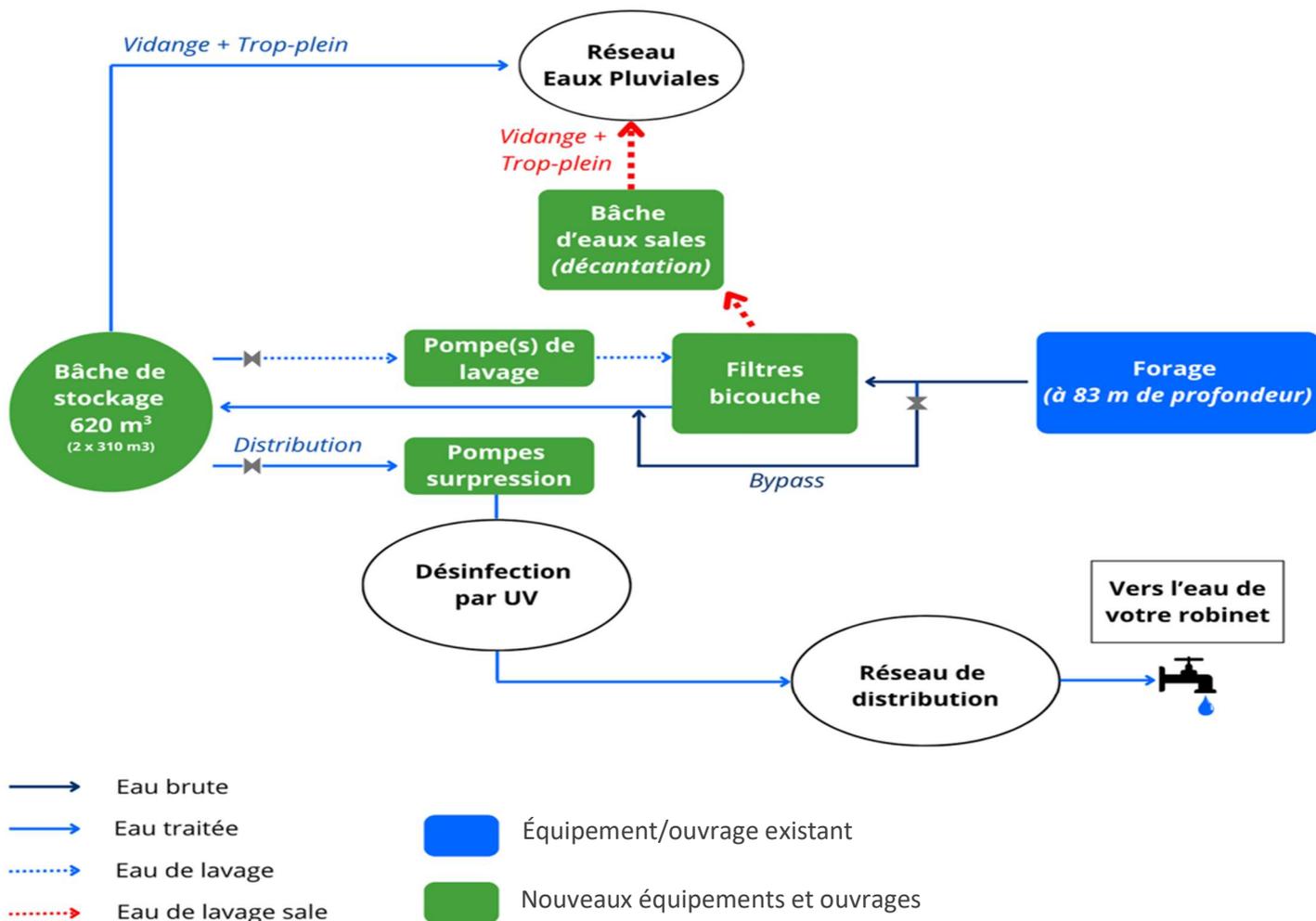
Limites fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : 400 µg/l maxi



Un Grand Merci  
à toutes celles et tous ceux  
qui ont aidé l'équipe municipale  
dans la distribution d'eau en bouteilles.

Merci également à la commune de Chaingy  
qui nous a ouvert ses canalisations d'eau potable.

# FONCTIONNEMENT DE NOTRE NOUVELLE STATION D'EAU POTABLE



## Les filtres pour le fer et le manganèse



## Les pompes



Toutes les restrictions relatives à la consommation de l'eau au robinet sont désormais levées. Vous trouverez ci-joint l'arrêté de Monsieur le Maire de Saint-Ay du 02 juin 2025, conforme à l'avis de l'ARS du 28 mai 2025.

# FINANCEMENT DE NOTRE NOUVELLE STATION D'EAU POTABLE

Selon l'État et selon l'Agence de Bassin Loire Bretagne, « l'eau doit financer l'eau », autrement dit pas ou très peu d'aide financière de l'État (exceptionnellement 100 000 €) et de l'Agence de Bassin Loire Bretagne (0 €).

Cela signifie qu'il appartient aux usagers de payer l'eau à son coût réel.

## PLAN DE FINANCEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
<u>Montant € TTC</u>		<u>Montant € TTC</u>	
<b>Maître d'œuvre</b>	<b>58 200,00 €</b>	<b>Emprunt - Banque des Territoires</b>	<b>1 250 000,00 €</b>
<b>Bureau d'études et missions diverses</b>	<b>41 128,80 €</b>	<b>Subvention DETR - Préfecture</b>	<b>100 000,00 €</b>
<i>*Mission G2 AVP</i>	<i>14 946,00 €</i>	<b>Transfert - droit à déduction de la TVA</b>	<b>245 380,80 €</b>
<i>*Mission G2 PRO</i>	<i>9 000,00 €</i>		
<i>*Mission localisation réseaux</i>	<i>1 122,00 €</i>		
<i>*Mission repérage amiante</i>	<i>1 826,40 €</i>		
<i>*Réalisation sondages</i>	<i>978,00 €</i>		
<i>*Mission contrôle technique</i>	<i>9 704,40 €</i>		
<i>*Mission CSPS</i>	<i>3 552,00 €</i>		
<b>Travaux de construction</b>	<b>1 454 923,20 €</b>		
<b>Total</b>	<b>1 595 380,80 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 595 380,80 €</b>

Saint-Ay dispose désormais en matière d'eau, de deux équipements neufs, performants et pérennes, adaptés à notre nombre d'habitants :

- notre nouvelle station d'épuration biologique construite en 2017, située à la Seigneurie (hors des risques d'inondation de la Loire (coût 3,5 M€),
- notre nouvelle station d'eau potable ouverte en mai 2025 pour un coût de l'ordre de 1,5 M€, soit des investissements globaux de 5 M€ pour distribuer et assainir notre eau.

Ces nouveaux investissements qualitatifs ont été financés par une augmentation du prix de notre eau de 10% depuis 2022.

Notre prix de l'eau reste cependant dans la moyenne nationale.

L'eau est devenue un bien précieux dont nous devons préserver et la ressource et la qualité.

C'est tout le sens de notre action municipale.

**Merci par vos efforts, y compris financiers, de contribuer  
à cet objectif essentiel présent et à venir.**

Retrouvez toute l'actualité agylienne sur [www.ville-saint-ay.fr](http://www.ville-saint-ay.fr) et sur [Panneau](#)